MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE DE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, session 2021

La Présidente,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, au titre de l'année 2021 :

Monsieur REY Julien, ingénieur de recherche, président, Université de Paris, Paris.
Monsieur GASTINEAU Mickaël, ingénieur de recherche, expert, Centre national de la recherche scientifique, Paris.
Madame CORNU Séverine, ingénieure d'études, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur GRONDIN Eric, ingénieur de recherche, Université de Paris, Paris.
Monsieur SUAUDEAU Hervé, ingénieur d'études, Centre national de la recherche scientifique, Paris.
Madame TOMKIEWICZ-RAULET Céline, ingénieure, Inserm, Paris.
Madame VANET Anne, professeur, suppléante, Université de Paris, Paris.

Fait à Paris, le 16 septembre 2021

Christine CLERICI

Université de Paris
Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale déléguée
des ressources humaines et des organisations
Gabrielle Fadiga